

§ II- LETTRES, N°83

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°8

LETTRE, N°8

±

Flavigny, 24 Juin 1866

"Le Seigneur nous conduit; rien ne nous
manquera."

Vous ne répondez rien, mon Enfant, à ma dernière lettre; vous ne l'aviez donc pas reçue, mais elle devait être bien près. J'attendrai donc le courrier de demain avant de faire partir celle-ci, dans l'espérance d'avoir votre réponse.

Je m'étonne aussi que vous me demandiez d'écrire à nos deux filles, tandis qu'elles ne m'ont pas encore répondu; surchargé de besogne comme je le suis, je ne puis pas vous le comprendre écrire une seconde lettre quand on n'a pas répondu à la première, si courte qu'elle fut. Veuillez donc leur dire de ma part, en particulier à Madelle Mathilde, que je désire recevoir quelque chose d'elles; que si elles veulent une lettre de moi, il faut commencer par là. Et puis, ne faut-il pas que je sache par elles l'état et les besoins de leur âme pour pouvoir leur écrire autre chose que des banalités. Un plus long silence de leur part me ferait croire à de nouvelles hésitations et j'en aurais de la peine, bien que j'entends qu'elles soient et demeurent libres jusqu'au dernier moment.

Rien encore d'Orgelet. Comme ce n'était pas l'époque ordinaire des sessions du Conseil municipal, le Maire ne pouvait pas le réunir sans en avoir préalablement demandé et reçu l'autorisation du Préfet; tout cela demandait du temps. Et puis je savais d'avance qu'il leur serait difficile de bien s'entendre



Spécial
not

sur les conditions à me proposer parceque, d'un côté ils désirent de vendre aux meilleures conditions pour la commune; et que de l'autre ils craignent, en se montrant difficiles de manquer cette occasion.

Du moins il y a un pas fait. Je sais d'avance que l'Administration ne mettra aucun obstacle à ce que vous séjourniez à l'hôpital en attendant de pouvoir loger au Couvent. Or, là n'étant pas es dans une communauté vous aurez votre petite vie à vous, vos exercices, votre communauté déjà. Il fallait aussi que cela à ne déplût pas aux 2 ou 3 Soeurs Ursulines qui sont là; elles l'acceptent de bon coeur, et cela ne peut les gêner en rien; il y a place pour tous. Elles ont voulu toutefois que je consulte leur Mère Générale et elle me répond : que tout cela dépend uniquement de l'administration. Elle ajoute : " Si vos projets réussissent; et que " vous envoyiez de vos soeurs à l'Hôpital, en ce qui " nous regarde, nous serons heureuses de leur rendre " les petits services qui sont en notre pouvoir, et nous " acceptons d'avance les leurs avec reconnaissance." Ces bonnes soeurs sont à Orgelet depuis longtemps et pourront vous renseigner sur bien des choses.

Mon avis est que, dès-que-les vous partiez pour Orgelet, dès que l'affaire paraîtra bien engagée, avant même qu'elle soit conclue. Vous laisseriez à Nancy S.S. Thomas et Madelle Mathilde; vous feriez venir S. Marguerite que'il me tarde de retirer du milieu du monde. Vous lui donneriez rendez-vous à Dijon. Vous y viendriez-vous même, afin d'y voir les delles Boyer, et la petite SI converse qu'on nous propose. Puis vous iriez faire visite à Mme Chauvin, la femme du Conseiller à la Cour qui est si dévoué à l'Oeuvre (la femme l'est au moins autant) C'est à quelques pas de la Gare, rue S. Philibert, 20. près de la Cathédrale. J'y arriverai moi-même à une heure que je vous fixerai. Là nous pourrions nous concerter ensemble sur les diverses choses à faire; je vous verrai aussi en particulier, pour tout ce que j'ai à vous dire. Ce M. Chauvin était procureur impérial à Besançon, il y a quelques semaines et c'est lui que j'étais allé voir. Nous serions mieux chez lui, je crois, qu'au couvent pour traiter ces diverses questions et ce sera moins remarqué. Néanmoins nous pourrions aller ailleurs si nous changeons d'avis d'ici-là. Je ne tiens pas au lieu.

Puis quand tout serait conclu à Orgelet, il faudrait immédiatement faire approprier quelques cellu-



Requiescent
not

pour le retour après la page 29
rit
un f



encre, la page 27 à la suite 28
de 29

les, se procurer l'indispensable, et vous feriez venir alors S.S. Thom. et M^{lle} Mathilde, si elles persévèrent, Je l'espère, sans y compter beaucoup; laissons à Dieu de choisir, de retenir et d'exclure; appliquons-nous seulement à se bien distinguer ses impulsions et sa volonté.

M^{me} F. de D. (la dame de Nancy) m'écrit de l'avertir immédiatement dès que je serai fixé sur la somme nécessaire pour l'achat de ce couvent; et sur l'époque où la somme devra être comptée. Elle ne s'engage pas davantage, mais cela me paraît assez clair. Je regrette que vous ne soyez pas à Nancy quand elle y arrivera, dans la 1^{re} quinzaine de Juillet. Une entrevue avec elle eut peut-être été bien utile.

La ~~dame~~ bonne soeur de Périgueux a eu une entrevue nouvelle et très intime avec la dame que vous savez et qui demande à rester absolument inconnue; elle désire qu'on ne dise pas même qu'une dame de Périgueux s'occupe de l'Oeuvre, car cela pourrait laisser deviner et elle a des raisons pour que nul autre que ne le sache que son Confesseur. Elle demande seulement que nous la nommions notre Soeur, qu'elle nous est dévouée de corps et d'âme, ainsi que la jeune veuve de Bord^x, son amie, qui m'a écrit. Toutes les deux se sont entendues pour assurer maintenant à l'Oeuvre les 600^f promis, et leur rêve de tous les jours est de mourir religieuses de Béthanie. Notre Soeur, puisque c'est le nom qu'elle se-à veut se donner, est aux eaux en ce moment et espère y récolter pour nous.

Plusieurs dames de Besançon s'en occupent aussi avec zèle, L'une d'elles m'écrit de compter sur 100^f qu'elle ne peut m'assurer que pendant 3 ans.

Nous serions ingrats de douter de la Providence, après tant de preuves manifestes qu'elle veille évidemment spécialement sur sa cette pauvre fondation.

Le bon P. Boulanger prêche une retraite aux Riceys et j'irai à la clôture, jour de la 1^{re} communion, le 1^{er} Juillet. On commence à s'inquiéter d'apprendre que peut-être l'Oeuvre sera fondée ailleurs.

L'Ancienne soeur de charité s'était mal expliquée. Elle me dit qu'elle voudrait avec ses revenus et une partie du capital fonder une petite classe pauvre, ou une salle d'asile, la diriger jusqu'à sa mort,



Ephigamey
not.

avec promesse que l'Oeuvre serait continuée avec ces revenus, quand elle ne serait plus là. Peut être cela pourrait-il aller ainsi. En cédant une aile du couvent (rez de chaussée seulement) pour ce qu'elle veut faire, nous n'aurions pas à nous en mêler; nous rendrions service à la ville; nous serions dispensés de l'entretien de cette partie du couvent; cela ne gênerait en rien la communauté; et si nous l'acceptons, comme tertiaire par exemple avec l'administration de la salle d'asile après sa mort, nous aurons un secours dans les 900^f alloués par la ville et les 850^f de revenus qu'apportera cette dame. C'est à examiner. Dites-moi votre pensée à cet égard.

M^{lle} Alph. n'a pas envoyé encore, elle attend d'avoir davantage — Vous ne me dites pas s'il est bon d'envoyer un dépôt de 50 ou de 100 brochures à Toulouse chez M^{lle} Céleste, si cela servirait à votre nièce et à d'autres personnes qui se dévoueraient à l'oeuvre — M. le Curé de Bourret m'a envoyé 10^f avec quelques lignes de sympathie.

Dites-moi si vous avez à Nancy ou ailleurs le moyen de placer, contre argent, des timbres-poste qu'on m'envoie chaque jour et qui vont finir par nous encombrer.

Je veux écrire prochainement au T.R.P. Hue; veuillez le remercier dès maintenant en mon nom.

Que devient S. Marguerite. N'est elle pas découragée?

Orgelet n'est pas si éloigné que vous vous l'imaginez. C'est à 5 ou 6 heures de Dijon et de Lyon, C'est moins loin de Tours que Bourret.

A Dieu, mon enfant et ma soeur; j'ai hâte de pouvoir dire ma mère.

Je vous bénis toutes trois et vous en particulier,

fr. M Jean Jos Lataste

Je ferai votre commission à M^{me} Delorme dès que je le pourrai. Vous pouvez écrire à votre Ancienne Sup^{re} Générale, mais pour le reste, réservez d'écrire à la Présentation pour le temps où vous serez définitivement installée.



Guépin
not.

Il est bon que vous ne paraissiez point incertaine, que l'on voie la main de Dieu, et que quelques mois de silence s'étendent sur le passé. Votre ancien nom de Bernardine n'éta(-----) pas un présage de l'avenir ? — Quel était le nom de St Marguerite ? —

Madame Marie Fort rue des C(-----)



Marie Fort